

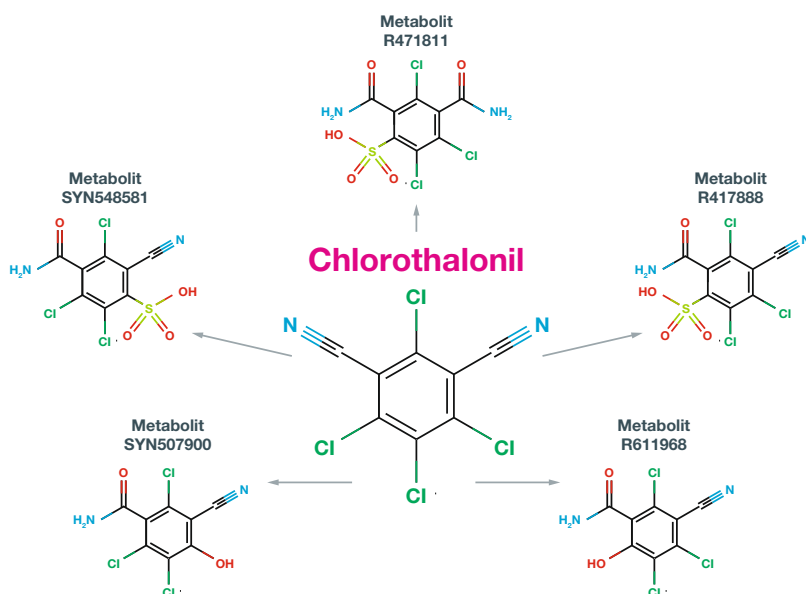


## Analyse des métabolites du Chlorothalonil dans l'eau

Interlabor Belp AG propose dorénavant une mesure de cinq métabolites considérés comme pertinents du Chlorothalonil. Les métabolites suivants sont compris dans la mesure de CHF 185.– plus TVA: R471811, R417888, R611968, SYN507900 et SYN548581. Vous trouverez plus de détails ci-dessous.

Le Chlorothalonil est employé comme fongicide déjà depuis les années 1970 et a été intensément utilisé jusqu'à fin 2019 dans l'agriculture, la culture des légumes et de la vigne tout comme pour les plantes d'ornement. Cependant, ces derniers temps, il a été au centre de l'actualité. La raison en est ses 9 métabolites considérés comme pertinents (produits de dégradation), dont pour certains, un effet cancérigène ne peut pas être exclu. Ils atteignent les eaux souterraines à travers les sols et peuvent en raison de leur longévité polluer l'eau potable des années encore. Par conséquent, l'Office fédéral de l'agriculture en a interdit l'utilisation dès le 01.01.2020.

Interlabor Belp AG a développé une méthode accompagnée d'une mesure LC-MS/MS afin d'identifier cinq métabolites considérés comme pertinents dans l'eau potable. Cela permet de vérifier si les valeurs maximales légales de 0.1 µg/litre actuellement valables pour chaque métabolite ne sont pas dépassées. D'après des mesures précédentes, il est connu que les deux métabolites R471811 et R417888 ont été particulièrement souvent testés positif et que la valeur maximale a fréquemment été dépassée. Une surveillance est un outil important pour l'approvisionnement en eau des communes, afin de trouver des solutions appropriées durables pour s'assurer de la qualité de l'eau potable.



Pour seulement CHF 185.– plus TVA nous analysons pour vous les **métabolites du Chlorothalonil suivants**:

- R471811
- R417888
- R611968
- SYN507900
- SYN548581

Envoyez-nous simplement ½ litre de votre échantillon d'eau.

**Notre conseiller clientèle Michael Rüttimann se tient volontiers à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.**